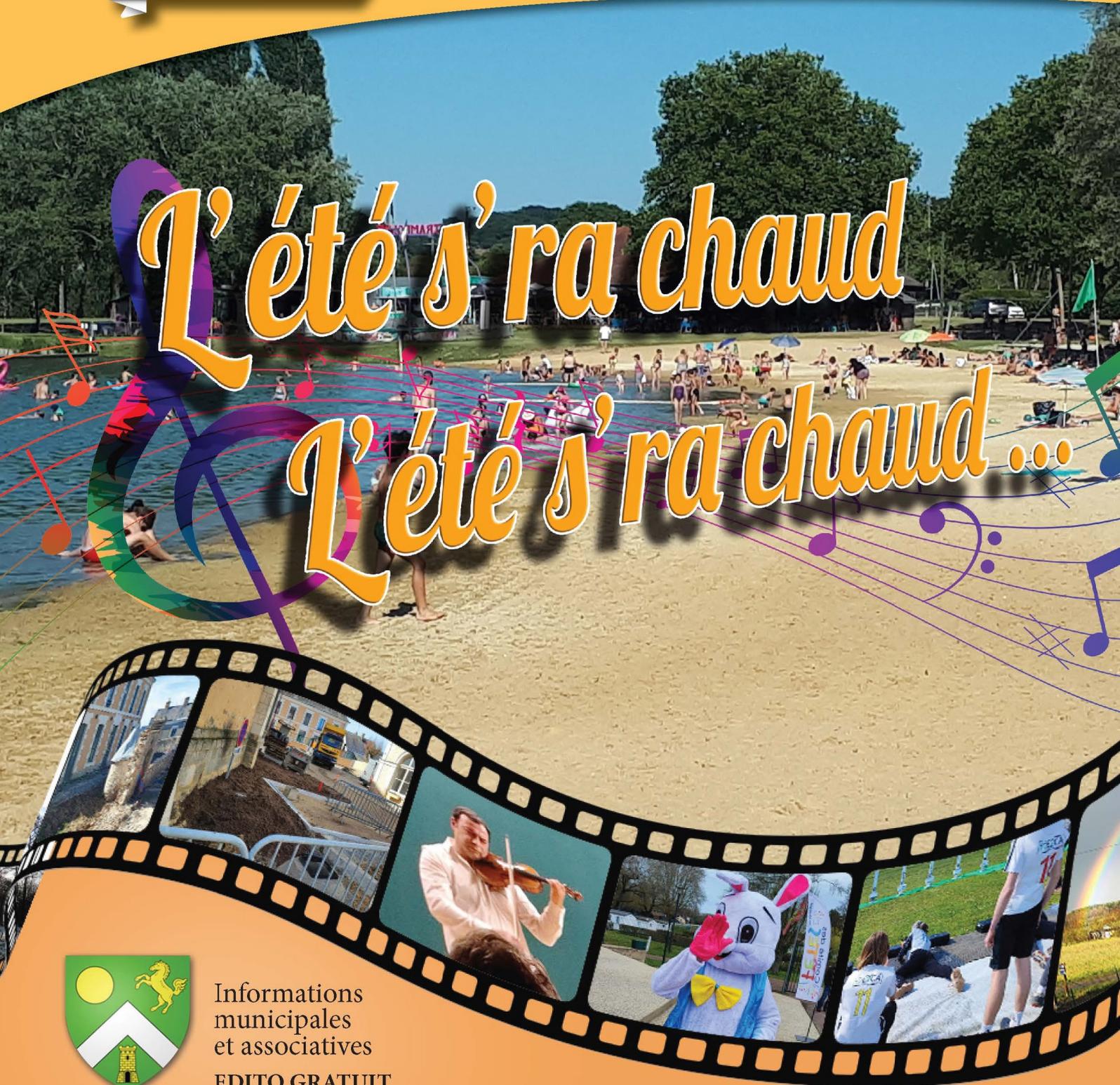


LA GAZOUILLETTE

de Mansigné

N°7

Juillet 2023



L'été s'ra chaud
L'été s'ra chaud ...



Informations
municipales
et associatives

EDITO GRATUIT

Mot du Maire

Chères Mansignéennes, Chers Mansignéens,

C'est toujours avec un réel plaisir que je m'adresse à vous au nom du conseil municipal de Mansigné.



Certaines personnes, les jours précédents, veulent détruire la république, souhaitent anéantir les équipements publics et privés (commerçant, services). On souhaite nous obliger à renoncer, à abandonner.

Non le Capitaine et ses coéquipiers que nous sommes, nous n'abandonnerons pas, nous résisterons aux scandales inacceptables, intolérables condamnables.

Les élus Municipaux et moi-même nous résisterons et ferons le maximum pour bien servir, mieux proposer, accompagner nos Mansignéennes, Mansignéens qui nous ont fait confiance.

Jamais nous ne laisserons les émeutes nous combattre. La république que je représente sera resté debout j'y veillerai, j'y suis comme vous très attaché.

VIVE LA REPUBLIQUE.

2023 sera à nouveau une année où notre département va connaître un niveau de sécheresse exceptionnel pour lequel j'en appelle à la plus grande vigilance de chacun.

Durant cette période estivale qui s'annonce difficile, il est de la responsabilité de chacun.

*D'assurer une veille auprès des plus fragiles lors des fortes chaleurs et de signaler toutes difficultés rencontrées en Mairie,

*D'avoir une gestion modérée et respectueuse de la ressource en eau pour partager tous ensemble la ressource naturelle dont nous disposons

*D'éviter toute imprudence ou comportements dangereux pouvant générer un départ de feu.



L'équilibre budgétaire malgré le contexte inflationniste et grâce à notre gestion rigoureuse de nos dépenses publiques reste assuré, ce qui nous a permis de voter notre budget communal, toujours sans augmentation des taux de fiscalité locale en maintenant la même capacité d'investir.

2023 a vu s'achever l'aménagement de la place de la Mairie avec un parking de 30 places à proximité immédiate de l'école.



Mot du Maire

Je tiens personnellement à remercier, féliciter les entreprises qui ont œuvré dans ces réalisations plus particulièrement les locaux.

*La ferronnerie d'art réalisée par Monsieur MÉTAYER de Mansigné,

*La couverture du puit réalisée bénévolement par Monsieur JEANNE Alexandre, seuls les matériaux ont été réglés, merci à lui

*La maçonnerie des piliers et murs en pierres rénovés par l'entreprise ROYER d'Aubigné Racan

*Enfin pour les bordures et revêtements, l'entreprise COLAS.

Pour terminer, merci à nos agents techniques, espace vert, les plantations de vivaces seront réalisées à l'automne.



**MÉTAYER
ATELIER**
ESCALIERS - VERRIÈRES - PORTAILS - GARDE CORPS



CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE - RAMONAGE
Neuf et restauration
EURL JEANNE



ROYER
bâtiment
"Ensemble donnons vie à vos projets"



COLAS
WE OPEN THE WAY

Merci aux financeurs, l'état et Conseil Départemental de la Sarthe :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

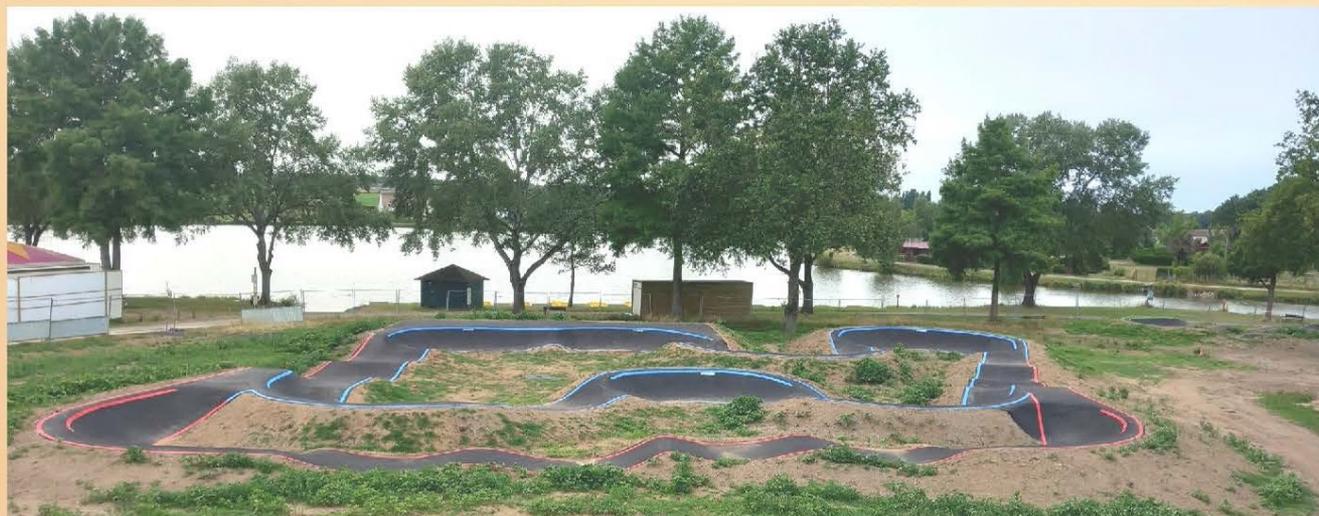


Le conseil municipal est très sensible pour accueillir nos jeunes dans des environnements agréables et novateurs.

Ainsi, le 3^{ème} pumptrack en Sarthe est ouvert à Mansigné sur la base de loisir intercommunale.

Cet investissement communal de 138 000 € HT, financé à 66 % par l'état (ANS) et le conseil départemental, ne pouvait être à un autre endroit que notre base de loisirs très appréciée de tous qui propose désormais un équipement complémentaire.

Avis aux jeunes utilisateurs : tous moyens de mobilité (avec roues) qui sont sans moteur sont autorisés, le casque est obligatoire pour votre sécurité.



De nouveaux équipements mobiliers sont installés ou le seront prochainement dans nos écoles.

Nous nous sommes battus en vain, une classe sera bien fermée à la rentrée de septembre, Valérie AVRILLON, directrice depuis 28 ans change d'école ainsi que trois de ses collègues.

Bon vent à eux pour l'avenir de leurs carrières.

Bienvenue à Monsieur Erwan EVENO Directeur, et ses collègues Mesdames Virginie SAFFRÉ et Emeline BOISSÉ.



Le service public est délaissé dans nos zones rurale, après les facteurs qui doivent partir à Ecommoy, c'est l'agence postale très peu ouverte « fermeture exceptionnelle » très souvent écrit qui est désormais un service communal (voir article page 27).

Bienvenue à nos agents formés, elles feront le maximum pour bien vous servir à l'Agence Postale Communale comme elles le font déjà à l'accueil de la Mairie ouverte tous les matins, samedi compris.

Comme chaque année des travaux d'aménagement de voirie d'entretien courant, voire de grosses réparations sur voirie communale, seront réalisés désormais par l'entreprise TPPL, suite au marché d'entretien réalisé au niveau communautaire, 140 000 € de travaux seront réalisés. Ci-joint, voici la liste des lieux : Chemin de Béverie, Carrefour rue principale / route de Pontvallain, Accès école du Lac, Route des Nocheries, Chemin Haute vue, Résidence Courtille, Route de la Vallée, Rue de St Jean de la Motte (RD157), Route de Brouassin et Rue du Louvre.

Les travaux lancés en 2022 concernant la mise aux normes des vestiaires et du terrain de foot ont enfin repris après une procédure longue et énergivore. Les travaux seront achevés pour septembre.



Je souhaite remercier très chaleureusement le Président Stéphane DENIS qui a souhaité prendre du recul, désormais Vice-Président au côté de Didier CHALVET, Président depuis la dernière assemblée générale. Bonne saison 2023-2024.

Malheureusement le club subit un règlement de ligue de football très pénalisant pour les clubs ruraux.

L'USM ne pourra jouer en ligue la saison prochaine car je cite « certains jeunes n'ont pas suffisamment joué de matchs ». Une fois de plus nous subissons des décisions arbitraires insupportables pour nos clubs ruraux.

La ligue encaisse, la ligue sanctionne !!!

La municipalité fait le maximum pour accompagner les bénévoles dans les structures associatives, nombreuses. 35 000 € de subventions votées réparties, sans oublier les équipements réalisés comme vu précédemment ou en projet pour 2023.

Locaux de rangement à proximité du gymnase, un local buvette pour pétanque, un des clubs les plus importants en Sarthe.

Chacun a pu découvrir la nouvelle Salle de Billard, association dynamique où son entraîneur Emmanuel TOUPIN est désormais Président de la Fédération Départementale.

Prenez bien note de la date des 50 ans de l'association, un événement majeur et unique est en préparation (voir article billard).

Les événements annuels, brocantes, pêche, swin golf, biathlon, spectacle Top'Dance, Palmarès des clubs de basket, de foot, plus particulièrement les féminines en championnat pour les 1ères, la finale départementale pour les 2^{ème}, le programme complet du comité des fêtes, de la VAC aux 14 et 15 août font de Mansigné une commune dynamique, attractive, reconnue pour son sens d'entreprendre, de rendre possible la cohésion sociale, amicale, festive.

Merci également aux associations suivantes qui font vivre la commune : l'APEM, la Bibliothèque, les Jardiniers Sarthois, la Pétanque et les Séniors du Lac.

Un très grand merci aux bénévoles, recevez mes plus sincères gratitude et reconnaissances.

Les Mansignéennes, Mansignéens sont fiers de vous, vous méritez d'être soutenus ou aidés, j'invite chacun à les contacter si vous êtes intéressés.

Une reconnaissance appuyée est adressée à Jean-Luc BONNET et son épouse, créateur du Club de Basket voici 38 ans. Ils ont décidé de se retirer du Bureau MBC mais reste fidèles au Club qui change de président ; Nicolas ayant souhaité se retirer. Merci à la famille BONNET. Réussite au nouveau président Mr Jérôme SOISNARD et son Bureau. Belle saison 2023-2024.

Nos études de projet lotissement « cour des miracles » a obtenu un avis favorable du Permis d'Aménager, les co-financements ne sont pas accordés pour 2023, nous insisterons pour 2024.

Le permis de démolir des logements Sarthe Habitat à proximité de l'EHPAD a été accepté, démolitions prévues à l'automne 2023.

Le permis de construire de la réhabilitation et l'extension de l'EHPAD est accepté normalement les travaux devraient commencer au 1^{er} semestre 2024 pour 3 ans coût estimé à 10 millions d'euros, la commune aura une part de dépense à honorer.

Le site du local technique sera sécurisé, clôturé, des parkings complémentaires pour les salariés de l'entreprise à proximité seront réalisés avant la fin de l'année.

J'invite chacun à respecter ce lieu où se trouvent désormais les containers, je serai intolérant pour les dépôts sauvages à proximité.

Je tiens à féliciter l'équipe technique du travail accompli, 3 agents sont en arrêt maladie depuis plusieurs mois, merci à chacun de votre tolérance pour les travaux en retard ;

Les agents font vraiment le maximum qu'ils en soient très chaleureusement remerciés.

Y sont associés nos agents administratifs, d'entretien, des services scolaires.

Mesdames et Messieurs, soyez reconnaissants du service rendu et du bon sens de notre service public essentiel à proximité de vous tous.

Vous connaissez notre volonté sans relâche, à conserver, à accompagner nos acteurs économiques qu'ils soient commerçants, artisans, agriculteurs, chefs d'entreprises, de service, acteurs touristiques, faites leur confiance, leurs engagements dans notre village, contribuent chaque jour à notre attractivité, à notre identité, à notre complémentarité pour :

Bien Vivre à Mansigné.

Nous souhaitons à chacune, à chacun des acteurs économiques une très belle saison touristique 2023 qui s'annonce en hausse, après 2022 qui a progressé de plus de 20 %.

Très bel été à chacune et chacun d'entre vous, vous pouvez compter sur mon engagement, notre engagement à vos côtés quotidiennement.

Pour le Conseil Municipal,



Le Maire,
François BOUSSARD

Responsable de la commission : Florence ROGER

Membres de la commission :

- Isabelle DAVID - Céline EHERMANN - Valérie IGLESIAS
- Claire MARREAU - Cassandra BOURMAULT

ECOLE :

Pour répondre à un souhait des parents d'élèves, 3 bancs de couleurs ont été installés dans la cour de l'école primaire en concertation avec l'équipe enseignante.

Les récupérateurs d'eau pour les jardins des écoles sont arrivés et devraient être installés dès que possible.



RESTAURANT SCOLAIRE :

NOUVEAUTE INSCRIPTION :

Pour la rentrée prochaine, les fiches d'inscriptions et de renseignements sanitaires vous ont été distribuées mi-juin. Pour les retardataires, n'oubliez pas de les déposer **IMPERATIVEMENT** en Mairie avant la rentrée de septembre.

Une fiche remplie n'engage pas à mettre votre enfant obligatoirement au restaurant scolaire.

En cas de besoin même exceptionnel, votre enfant aura déjà son dossier complet.

INFOS PARENTS :

« Je suis parent, je peux déjeuner au restaurant scolaire » : Christophe et son équipe se feront une joie de vous accueillir. N'hésitez pas à vous inscrire.

(Tarif repas adulte : 6.14 euros)

Et de façon plus générale :

CHANTIER ARGENT DE POCHE :

Relooking du chalet pointu sur la base de loisirs, œuvré par le chantier argent de poche.

Merci à cette équipe de jeunes très motivée et aux personnes qui les ont encadrés.



AVIS AUX JEUNES :

Le local jeune s'installera au chalet pointu en juillet afin de vous y accueillir aux abords du Lac.

L'Acti'Bus revient dans nos communes pour la période estivale : il sera sur la commune de Mansigné le 18 juillet 2023 pour une visite de la ferme du Long Réage.

N'hésitez pas à profiter de ce que la collectivité met à votre service :

Séances « Bébés lecteurs »,
Rencontres « Parents solos »,
Séances « Matinées ludiques »,
Mercredis « Loisirs Enfance »,
Faîtes en Familles,
Périscolaire Enfance,
Centre de Loisirs et camps...

Inscrivez-vous sur le portail famille de la CDC Sud Sarthe pour retrouver toutes les activités proposées :

<https://comcomsudsarthe.portail-familles.net>

La commission vous souhaite un très bel été.

Responsable de la commission : Valérie IGLESIAS

Membres de la commission :

- Christiane LEQUIMENER - Alain BONHOMMET - Martine BATAILLE
- Jérôme TOUCHARD - Cassandra BOURMAULT

L'embellissement reste un atout majeur pour notre municipalité.



Cette année, nous avons décidé de remplacer les jardinières de l'école maternelle et celles du carrefour de la route de Pontvallain par des massifs avec des plantes vivaces nécessitant moins d'arrosage.



La végétalisation de la place de la mairie se fera au cours de l'automne.

Cette année encore, la commune participe au concours des villes et villages fleuris. Nous espérons comme l'an passé être récompensé de **2 pétales**.

Responsable de la commission : José LOYER

Communication

Membres de la commission :

- Willy VILLATEL-BUCHERT
- Philippe LAUNAY
- Martine BATAILLE
- Gérard BENTZ
- Mélanie GRUDÉ

Responsable de la commission : Philippe LAUNAY

Développement culturel

Membres de la commission :

- José LOYER
- Willy VILLATEL-BUCHERT
- Gérard BENTZ
- Mélanie GRUDÉ

Vous retrouverez toutes les informations de la vie de la commune sur la page Facebook « **Dévelop'Mansigné** ».

Aujourd'hui, 800 personnes aiment la page, 988 sont abonnées. Nous y relayons les informations des diverses associations de votre commune.

Vous y trouverez également les menus du restaurant scolaire !



Découvrez, Aimez et Partagez !



Feu d'artifice

Comme chaque année la municipalité vous invite le **14 août** à profiter de son magnifique feu d'artifice offert sur le plan d'eau de Mansigné. Lors de cette soirée vous retrouverez également un concert organisé par l'association Village Arts et Cultures de Mansigné.

Loisirs & Associations

Village Arts et Cultures

14 août
Feu d'artifice
offert par la commune de Mansigné



& Spectacles
WOUHAZIF
ROCK FRANCAIS
à partir de 21H

avec la participation de :



Restauration sur place
Moules Frites
organisé par :



WOUHAZIF déploie sur scène toute son énergie et sa bonne humeur communicative en proposant au public, une fête aux rythmes mélangés de rock, de reggae, de ska et des couleurs musicales parfois exotiques ou funky.

Des chansons entraînantes, laissant aussi la part belle à des textes poétiques, humoristiques et réalistes.



Spectacle **GRATUIT**

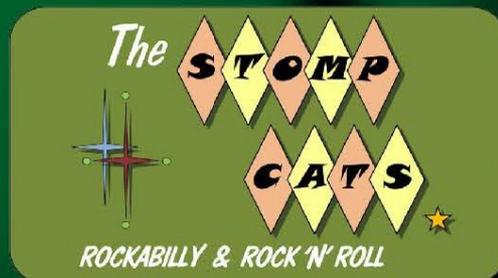
sur la Base de Loisirs à Mansigné

15 août **STOMP CATS**
COUNTRY ROCK

à partir de 15H



Spectacle **GRATUIT**



Trio de jeunes anciens rockers, deux guitares et une contre basse pour vous faire bouger sur des rythmes endiablés de rock des années 50 60.

sur la Base de Loisirs à Mansigné

8 octobre dimanche à 16H
TROIS-QUATRE

10€
gratuit -12ans



Leur répertoire, aux couleurs du monde, est essentiellement composé de chants traditionnels arrangés à 4 voix par Jean-Marc Dormeau et interprétés a capella dans leurs langues d'origine (suédois, anglais, français, slovaque, macédonien...)

à l'École des Arts à Mansigné

L'école est finie et l'APEM part en vacances !



Association des Parents d'Elèves de Mansigné

Tout d'abord merci aux parents qui ont participé cette année pour épauler le bureau qui porte à bout de bras l'association des parents d'élèves de Mansigné.

Voici un petit bilan rapide de tout ce qu'il s'est passé durant cette année 2022-2023 :

- Les actions suivantes : Vente de bulbes, Vente de madeleines Bijou, Vente de plants, Vente de sapin de Noël,
- Ont permis de réaliser les projets suivants : Fête de Noël, Kermesse de fin d'année, Boum CM2, Baptême de l'air CM2 (en projet)
- Et d'offrir aux enfants de l'école : jeux et jouets (BD, Kapla®, jeux de sable, raquettes géantes...), gourdes personnalisées, chocolats de Noël...

Tout ceci est rendu possible car des parents s'occupent de planifier les actions, impriment des bons, distribuent, communiquent, se réunissent, cherchent de nouvelles idées....

Malheureusement cette année l'association a dû annuler des actions et des projets : repas d'avril de l'APEM, vente de saucissons ... car nous ne sommes pas assez nombreux.

Nous avons aussi besoin de vous dire que critiquer l'APEM sur les actions, l'organisation... est non productif et décourageant pour ceux qui s'investissent. Venez plutôt nous aider et apporter vos nouvelles idées pour qu'on gagne en efficacité !

Nous tenons également à vous rappeler que vous n'êtes pas obligés d'acheter à toutes les actions, nous essayons d'être diversifié pour que tout le monde puisse y trouver son compte ! Les plants ne vous intéressent pas, n'achetez pas ! Vous préférez les gâteaux « Bijou », régalez-vous !

L'association est faite de parents **bénévoles** qui tous travaillent, donnent de leur temps libre et de leur énergie. Moins on est, plus on doit faire... plus on doit faire, plus on s'épuise, ...plus on s'épuise, moins on revient !

Alors si vous souhaitez comme nous que l'école ne soit pas que synonyme d'apprentissage, mais que vous souhaitez que vos enfants apprennent à aimer l'école, que les cours de récré soient sûrs, bien remplies... et que vous attendez avec impatience les gâteaux « Bijou », plants, saucissons et autres petites livraisons sympa, rejoignez-nous...

Si l'APEM n'existe plus, tout ceci n'existera plus. Si l'APEM n'existe plus, les projets de voyage, de sorties des enseignants ne pourront être financés pour aider les familles. (Rappelons au passage que l'APEM n'a pas vocation à organiser les sorties, voyages et les fêtes scolaires, mais vient bien en appui de l'école).

C'est un investissement personnel mais il n'a pas besoin d'être important : 1 ou 2 réunions dans l'année pour partager un moment convivial et soutenir l'école, une ou deux heures à droite à gauche, tenir un stand lors d'un événement..., tout le monde ne doit pas tout faire et vous n'êtes pas obligé d'être membre du bureau pour participer.

Et ceux qui ont un peu plus de temps peuvent nous épauler au bureau en tant que membres actifs afin que les idées tournent, que l'investissement soit moins lourd.

Alors on vous dit à la rentrée, nombreux pour notre assemblée générale qui scellera le destin de l'APEM !



Bon été à vous et au **12 septembre 2023 à 19h30**

Avec bonne humeur, enthousiasme et apéro !!!



Association d'assistantes maternelles pour échanger sur notre profession, rompre de l'isolement et SURTOUT de partager de bons moments ensemble.

Lors de nos séances nous proposons diverses activités selon la saison et le moment de l'année. Les jeux libres sont également très importants pour observer l'évolution de chaque enfant. Cela permet d'adapter les activités en fonction de ses besoins.



En septembre, nous disposerons d'une nouvelle salle, plus grande et plus adaptée pour la petite enfance.

Alors n'hésitez pas si vous êtes assistante maternelle, rejoignez-nous dans nos aventures des P'tits pas!!!

Une cotisation est demandée à l'année pour tous renseignements:

Mme MAUCOURT 06 28 59 10 00.



Merci aux bénévoles d'avoir permis aux enfants de vivre cette belle matinée .



SORTIE DE FIN D'ANNÉE
ZOO de Doué la Fontaine
Mardi 4 Juillet



Le saviez-vous ?

La bibliothèque a failli fermer ses portes définitivement à l'été 2022. Suite à la démission de l'ensemble du bureau précédent, une Assemblée Générale exceptionnelle a eu lieu pour élire un nouveau bureau faute de quoi l'association n'aurait plus existé. Un nouveau bureau actif et dynamique a été élu, avec beaucoup d'envie et de projets.

Nous tenons à remercier Monsieur BOUSSARD qui a tenu son engagement de mettre à disposition une salariée pour la bibliothèque. Manon a commencé avec nous en janvier 2023, nous pouvons donc à nouveau accueillir les classes de maternelle et primaire chaque semaine et proposer une ouverture en soirée le vendredi pour le public.



Nouveaux horaires
Bibliothèque municipale de Mansigné

Période hors vacances scolaires	Période vacances scolaires
Mercredi : 10h - 12h 15h - 17h	Mercredi : 10h - 12h
Vendredi : 16h30 - 19h30	Vendredi : 16h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h	Samedi : 10h - 12h



La carte est gratuite pour les moins de 18 ans et de 5€ l'année pour les + de 18 ans.

Evènements :

2 Expositions temporaires :

Un hommage à Hergé à l'occasion des 40 ans du décès du célèbre dessinateur de Tintin. De nombreux ouvrages sur son œuvre et bien sûr les incontournables albums sont disponibles.

Pour célébrer la sortie de la dernière saison sur Netflix le 17 juin de *Outlander*. Série tirée du roman « *Le Chardon et le Tartan* », l'ensemble de l'œuvre de l'auteur Diana Gabaldon est disponible en exclusivité.

Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre toute l'actualité :

Bibliothèque de Mansigné - 72



Appel à bénévoles

: Vous avez du temps, 2h de temps en temps, en semaine ou le samedi ?

Envie de rencontrer de nouvelles personnes ? Des idées pour la bibliothèque ? Nous serions heureux de voir notre équipe de bénévoles s'agrandir et ainsi toujours garder le plaisir du bénévolat ! Vous pouvez nous contacter par mail bibliotheque-de-mansigne@wanadoo.fr ou venir nous rencontrer sur les temps d'ouvertures, votre aide est précieuse !

Bibliothèque de Mansigné - 9 rue du Champ de Foire Mansigné



02 43 46 45 80



bibliotheque-de-mansigne@wanadoo.fr



@bbm72



Notre association a planifié deux événements en 2023.

➤ La deuxième édition du Biathlon Leclerc La Flèche Mansigné s'est déroulée du 7 au 9 avril. Celui-ci a connu un grand succès avec comme grande nouveauté un vendredi spécial collège. Plus de 250 enfants se sont retrouvés sur la base de loisirs pour découvrir la pratique du biathlon et côtoyer des Champions Olympiques et du Monde de la discipline. En effet en plus de la présence de Marie DORIN HABERT (marraine de la première édition) étaient présents Frédéric JEAN, entraîneur de l'équipe de France Féminine de 2018 à 2022 et aujourd'hui, consultant sur la chaine l'Equipe TV et Robin DUVILLARD Champion Olympique de ski de fond. Le samedi et le dimanche plus de 400 participants ont pu en découdre sous les conseils éclairés des éducateurs diplômés de ZECAMP. Un week-end sportif qui a réuni tous les suffrages positifs : organisation technique, cadre de la Base de Loisirs tout à fait adapté, convivialité, soleil... Un grand merci à tous les partenaires qui se sont associés à cette deuxième édition qui en appelle une prochaine en 2024.

➤ Prenez rendez-vous pour le deuxième événement organisé par notre association : le bric à brac du Dimanche 1^{er} Octobre ou plus de 300 exposants seront réunis autour de la Base de Loisirs.



Les féminines se sont illustrées



US Mansigné

AFFILIATION F.F.F. N° 508482

Honneur aux dames avec l'équipe féminine de foot à 8 qui a été finaliste de la Coupe du District de la Sarthe, ne s'inclinant qu'aux tirs au but après avoir recollé au score lors du match en étant mené 2-0 par l'équipe du Mans Gazelec Sports B, à noter que pour arriver en finale, les « Vertes » ont éliminé les deux équipes finalistes de l'édition 2022 !

Cette finale vient ponctuer une très belle saison en championnat pour les protégées de Jonathan JOUBERT, le coach et qui pour une première saison au poste, fait une belle entrée en matière.

Pour l'équipe A qui évolue en championnat R3 des Pays de La Loire depuis 6 saisons, elle se classe 8^{ème} de son groupe, à noter que le coach Bertrand AGESNE va quitter le club après 4 saisons passées, le club remercie Bertrand pour tout ce qu'il a apporté par son professionnalisme et son implication, nous lui souhaitons bon vent dans son futur projet.

A l'heure de cet article, l'équipe B (10^{ème} en D2) ne sait pas si elle est maintenue car si le nombre de descentes d'équipes Sarthoises de Ligue en District est important, cela entrainera des descentes supplémentaires dans les divisions D1 & D2 en raison du règlement des compétitions, une descente en D3 n'est donc pas à exclure.

Chez les jeunes (6-18 ans) qui évoluent au sein du GJ Aune (Mansigné-Mayet-Pontvallain-Requeil et Yvré le Polin), les résultats sont globalement corrects, des éducateurs licenciés au club s'occupent de plusieurs catégories, à noter que les U15 ont eux aussi joué la finale de la Coupe du District, défaite en finale face au GJ Bocage Manceau.

La section baby-foot (3-5 ans) sous la conduite de Benjamin POUSSE et Marius HARDY confirme le succès grandissant, preuve que la passion du foot démarre très tôt, il y a des jeunes qui viennent de plus loin que le Canton, preuve en est que cette section a de l'avenir et que ces « p'tits footeux » arriveront en U6 avec des bases déjà acquises, un travail qui portera ses fruits sportivement.

L'US Mansigné remercie la municipalité, les employés communaux pour l'entretien des installations qui permet d'offrir à nos licencié(e)s de pouvoir assouvir leur passion dans de bonnes conditions, elle remercie ses fidèles partenaires par leur soutien financier, tous ont leur part dans la réussite du club ! Le club remercie ses dirigeants, Yoann BELLANGER son arbitre, ses éducateurs et ses bénévoles qui permettent au club d'avoir les moyens de ses ambitions, le club se félicite de voir de nouvelles personnes intégrer le bureau.

Toute personne intéressée pour rejoindre le club : dirigeants, joueurs, ... peut contacter le président Didier CHALVET au 06.72.14.49.49 ou le vice-président Stéphane DENIS au 02-43-46-14-50 ou au 06-14-21-04-50.





Une nouvelle saison qui se termine au club de Mansigné.

Celle-ci est clôturée par de l'émotion et une montée au niveau sportif.

Dans un premier temps, les membres du bureau tenaient à remercier parents, sponsors, bénévoles, mairie et conseillers départementaux pour leur aide et participation (matérielle et financière) pendant toute la saison sportive.

Au niveau sportif, nos équipes ont voyagé à travers le département pour porter haut les couleurs du club. Ce voyage a permis à notre équipe Séniors Féminines d'accéder au niveau supérieur pour la saison à venir, bravo à elles et à leur staff.

Nous parlions d'émotion : en effet après 38 ans de service au sein du club, de Présidence, d'encadrement des jeunes et de bénévolat, la Family BONNET a décidé de passer la main à une nouvelle équipe pour se consacrer à leur vie de famille

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pendant toutes ces années au sein du club et souhaitons de belles aventures aux nouveaux membres.

Maintenant, il faut penser à la nouvelle saison qui arrive avec la nouvelle équipe dirigeante.

Tu souhaites rejoindre un club convivial, dynamique avec un esprit familial, n'hésite pas à prendre contact avec les membres du club à mansignebasket@gmail.com.



MERCI A VOUS TOUS !

Depuis le 14/06, un nouveau bureau a été élu dont voici la composition:

Président : SOISNARD Jérôme -

Tel : 06.03.70.39.44

Vice Président : DUMOND Nicolas

Vice Président : LEMASSON Ronny

Secrétaire : AUTHIE Charline

Trésorier : MEUNIER Romuald





Notre spectacle « Le Livre Magique » marquant l'apogée d'une année de travail a eu lieu les 03 et 04 juin 2023. Un véritable succès puisque les 2 séances ont fait salle comble avec plus de 600 entrées au total sur le week-end.

Le public a été conquis par les chorégraphies d'Aurore Taleb mises en valeur par un décor grandiose et des costumes magnifiques. Une énorme satisfaction qui prolonge une année bien plus sereine que les précédentes.

Pas moins d'une cinquantaine de bénévoles ont œuvré pour faire de ce week-end une réussite ! Bénévoles qui ont tous répondu présents rapidement et quand on sait que le monde associatif souffre du manque d'investissement humain, nous nous sentons privilégiés d'être entourés de gens si généreux et pour certains fidèles, depuis plusieurs années. Un énorme merci à tous.

Cette année était la dernière année de notre professeur de Zumba Marine BOUCHER qui, pour des raisons professionnelles, quitte l'association. Nous la remercions pour ces 2 années de collaboration, pour son dynamisme et sa bonne humeur et nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions. Nous accueillerons, donc dès le mois de septembre, Isabelle, que certains connaissent déjà puisque c'est elle qui a remplacé Marine pendant son congé maternité.



Top'Dance est une association dynamique, qui aime se renouveler, quelques changements vont avoir lieu dans nos activités : le cours de « Fitness » va être remplacé à la rentrée par un cours de « Pilates » et les cours du mercredi qui duraient 45 minutes passeront à une heure. Il y aura donc Pilate de 20h00 à 21h00 et Zumba de 21h00 à 22h00.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour entrer dans le Bureau : il nous manque au moins 2 personnes pour compléter l'équipe.

Rejoindre le Bureau Top'Dance c'est un peu (mais pas trop) d'investissement personnel et de beaucoup bonne humeur garantie !

Dates à retenir :

Assemblée Générale : Mardi 05 septembre 2023 à 20h30 (salle polyvalente)

Inscriptions : Jeudi 07 septembre 2023 de 17h30 à 19h00 (salle polyvalente)

Début des cours de Pilates / Zumba : Mercredi 14 septembre 2023

Début des cours de danse : Mardi 20 septembre 2023



Loto : Samedi 21 Octobre 2023

Passez un bel été !

Le Bureau Top'Dance

Pour tous renseignements complémentaires :

Mail :

topdance-mansigne@outlook.fr

Site internet :

<https://topdancemansigne.wixsite.com/topdance72>



Cette première année se termine pour le nouveau bureau

Année riche en apprentissage et en belles rencontres.

Nous tenons à remercier toutes les personnes
qui nous ont soutenues dans cette belle aventure.

Un repas est organisé pour remercier les bénévoles et partenaires qui ont œuvré aux manifestations de l'année une invitation s'est déroulée au plan d'eau de la base de loisirs.

Les points forts de cette année :

- **Le vide grenier :** a eu un beau succès avec un beau soleil et de nombreux visiteurs. Vous avez pu apprécier la buvette avec ses frites chipos, andouillettes et avec ses boissons fraîches.



- **Le loto :** beaucoup de monde a pu assister à ce loto en présentiel pour un moment de convivialité.



- **Le marché de Noël :** de nombreuses animations ont été proposées : maquillage, fabrication de couronnes de Noël et des centres de tables; échassiers lumineux, chorale...et de nombreux stands afin de faire vos dernières emplettes de fin d'année.



- **La chasse aux œufs :** Nous avons accueilli tous les enfants de Maigné pour chercher des œufs en plastique et Surprise !!!! Des œufs frais. En échange l'enfant repartait avec un sachet de chocolats et une boisson. Les petits et les grands étaient ravis et nous les attendons encore plus nombreux l'année prochaine.



Date à retenir 2023 :

VIDE GRENIER: Dimanche 30 Juillet 2023 (nous allons avoir besoin de bénévoles: cdfmansigne@gmail.com)

FÊTE DES ASSOCIATIONS prochaine réunion le Mercredi 20 septembre 2023

LOTO: Samedi 07 octobre 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: Mercredi 11 octobre 2023

MARCHE DE NOËL: Dimanche 9 Décembre 2023



Le 5 novembre 2022 se tenait le congrès départemental du Souvenir Français à Pontvallain. Au cours de celui-ci, Madame POUPON Josiane était réélue déléguée départementale pour 3 années.

Le 4 février 2023, au cours de l'assemblée générale du comité, Monsieur PEYNEAU Jean-Pierre était élu président pour 3 années en remplacement de Madame POUPON. Le comité du Souvenir Français est présent à toutes les manifestations patriotiques communales et aussi départementales. Le comité de PONTVALLAIN organise et finance la sortie des enfants des classes de CM2 de PONTVALLAIN et

MANSIGNE sur les plages du débarquement du 6 juin 1944 à Arromanches.

Cette année le voyage a eu lieu le mardi 23 mai avec départ à 5 heures du matin de Pontvallain : 19 élèves et deux accompagnateurs de Mansigné étaient du voyage. Visite du tout nouveau musée du débarquement, petite balade sur la plage, visite des batteries allemandes de Longues sur Mer et pique-nique puis départ vers le cimetière américain de Colleville sur mer et retour en Sarthe.

Le Souvenir Français finance ces activités grâce aux subventions communales dont celle de Mansigné, à sa quête de la Toussaint et une aide du siège.

En 2024 nous célébrerons les 80 ans de la mort de Rémy DUBOIS et Laurent LE CORDIER, fusillés par la gestapo le 11 juillet 1944 à Pontvallain. En 2025 nous avons un projet avec un village du Calvados que la commune de Pontvallain a aidé en 1945 après les bombardements du débarquement (c'est dans les esprits, il faut concrétiser).

Le Souvenir Français est là pour entretenir les monuments et perpétuer la mémoire de nos ancêtres qui se sont sacrifiés pour la patrie et maintenir notre liberté. Toute personne qui souhaiterait nous rejoindre sera la bienvenue : qui entretiendra la flamme de la mémoire auprès de nos jeunes pour qui la guerre n'existe que sur les consoles de jeux.

Bonnes vacances à tous

Jean-Pierre PEYNEAU



Président : Mr BOUSSARD François
Trésorier : Mr GARDREL Henri
Secrétaire : Mr BOUSSARD Serge

Vice-Président : Mr PAYEN Michel
Trésorier Adjoint : Mr DAVID Daniel
Secrétaire Adjoint : Mr TOUCHARD Jérôme

Après la disparition de Michel VINCELOT président des AFN depuis plus de 20 ans « Pensées à lui ».

Des nouveaux membres anciens, jeunes militaires, ont intégrés l'association. Merci à eux

Deux volontaires aux côtés de Henri GARDREL en tant que portes drapeaux : Alain BONHOMMET et Jérôme TOUCHARD afin de conserver ces mémoires de combattants.

Si vous êtes ou étiez militaires, vous serez les bienvenus à nos côtés.

Merci d'avance aux anciens combattants, AFN, militaires.

Je compte sur vous pour pérenniser leurs mémoires.

Le Président des AFN
François BOUSSARD



Un minibus pour voiturier les accueillis

Abord'âge Sud-Sarthe va fêter ses 5 ans d'ouverture à Mansigné.

Le 21 août 2018, l'association Abord'âge Sud-Sarthe ouvrait sa première séance d'accueil grâce aux soutiens du CCCAS de Mansigné. Cette première rencontre avait permis à 4 accueillis, personnes isolées et/ou fragilisées du village et des alentours de se connaître. Aujourd'hui, le groupe s'est enrichi, une petite dizaine de participants sont ravis de se retrouver chaque mardi après-midi. Pour eux, ces moments deviennent incontournables. Les séances sont rythmées par divers ateliers, jeux et sorties tout au long de l'année. Pour un certain nombre d'entre eux, il n'est pas possible de rejoindre les pôles d'accueil par leurs propres moyens. L'animateur et les bénévoles assuraient le voiturage avec leurs véhicules personnels. À présent, l'association a investi dans un minibus 9 places qui apporte une souplesse d'organisation et va permettre de profiter plus aisément de sorties ludiques et culturelles. Les après-midis au grand air vont pouvoir reprendre, facilités par ce nouveau véhicule.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 07.83.59.18.54 ou abordage.sudsarthe@gmail.com



Vous voulez garder la forme, vous voulez passer un moment agréable, venez nous rejoindre avec Michel, le professeur, tous les mercredis de 18h00 à 19h00 salle polyvalente de Mansigné. Nous travaillons dans une ambiance très sympathique : gym douce, endurance musculaire des cuisses, fessiers, dos, abdos... travail des articulations et équilibre.

Une séance est offerte afin de prendre connaissance de nos activités. Possibilité de s'inscrire en cours d'année avec tarif au prorata. Tarif trimestriel 25.00 €

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser par téléphone à : Jacqueline au 02 43 46 16 49.



Quelques résultats de début de saison :

- 12 Mars à Arnage : Challenge - J-Y. BLOT

Féminines doublettes : Marie-Rose LANGLAIS – Jocelyne SIMON

Finissent en ½ Finale du A

- 18 Mars à Mansigné : Doublettes hommes

Bruno ALUSSE – Paul JALBER

Finalistes du A

- 2 Avril à Brette-les-Pins : Championnats T.A.T. Féminin

Marie-Rose LANGLAIS : Demi-finaliste du A

Jocelyne SIMON : ¼ du B

Marie-Rose est qualifiée pour la Ligue régionale à CHOLET le 18 mai 23

- 22 Avril à La Flèche : Championnats T.A.T. Masculin

Paul JALBER, qualifié pour le lendemain, sort en partie de qualif

- 1^{er} Mai à Champagné : Journée de la Femme

Marie-Rose LANGLAIS – Cathy CASSAN – Nathalie PICOULEAU – Françoise MALQUET- Christine HAMARD finissent 6^{ème} sur 18 équipes

Et puis comme tous les ans, les soirées d'été débiteront les 7-14-21-28 Juillet et les 4-11-18 -25-Août 2023 à partir de 20 heures. Les concours seront ouverts à tous.

Sur place : casse-croûtes, chipolatas, merguez, frites, glaces.

Un concours ouvert à tous le 15 Août à 14 heures.



L'A.A.P.P.M.A de Mansigné.

Contacts :	M. LELARGE Jacky M. LANDRIU Claude Mme TEIXEIRA Karine Site Internet :	Président Communication Ecole de Pêche aappm amansigne.e-monsite.fr	Tel : 06.33.69.72.75 Tel : 06.12.72.89.34 Tel : 06.13.95.45.39
Ecole de Pêche :	M. Jacky LELARGE		06.33.69.72.75
Responsable :	Mme TEIXEIRA Karine		06.13.95.45.39
Secrétaire :	M. LANDRIU Claude		06.12.72. 89.34

Présidée par Jacky LELARGE, l'Association Agréée de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques de Mansigné a pour responsabilité :

- La protection et la défense des milieux aquatiques.
- Le développement du loisir Pêche.

Aussi, avant de vous rendre au bord de l'eau, l'A.A.P.P.M.A de MANSIGNE vous remercie de prendre connaissances de ces quelques lignes :

A. La CARTE de PÊCHE

Pour pêcher sur un cours d'eau ou un plan d'eau géré par une A.A.P.P.M.A au moyen d'une ligne ou d'un engin, il vous faut être obligatoirement détenteur d'une carte de pêche. Il existe différents types de carte et forcément une qui correspondra à votre profil et à votre pratique. Chaque pêcheur doit être en mesure de la présenter lors d'un contrôle.

Sachez aussi que c'est non seulement une autorisation de pêcher, mais également une adhésion à une association au sein de laquelle nous vous invitons à vous investir.

Nos amis pêcheurs peuvent retirer leur carte de Pêche chez les dépositaires suivants :

- ⇒ Magasin « Presse – Papeterie » HEMON à Mansigné
- ⇒ Garage « SERGENT » à Requeil
- ⇒ Café « Nath' K Fee » à Oizé
- ⇒ Café « le Pénalty » à Cérans-Foulletourte
- ⇒ Magasin « Carrefour Market » à Cérans-Foulletourte
- ⇒ Magasin « Proxi » à Yvré-le-Pôlin.



Animateurs encadrants :

M. BESNARD Quentin
M. FLEURIOT Daniel
M. FOULON Jean-Denis
M. MENAGER Michel
M. TOLLET Jean-Claude
M. VALLEE Gérard

B. DES DROITS, MAIS AUSSI DES DEVOIRS :

Chaque pêcheur détenteur d'une carte de pêche du département de la Sarthe est libre de pêcher sur l'étendue du domaine piscicole géré par les A.A.P.P.M.A réciprocitaires de la Sarthe dans la mesure où il respecte la réglementation.

Sur le domaine privé : Ayez à l'esprit que les propriétaires qui nous accordent le droit de passage sur leur(s) terrain(s) peuvent à juste titre attendre de chaque pêcheur un comportement responsable, respectueux et courtois. L'attitude d'un seul peut conduire le propriétaire des lieux à interdire à tous, l'accès au cours d'eau.

Merci donc :

- *De respecter clôtures, animaux, récoltes et foins.
- *De veiller à fermer les barrières après votre passage.
- *De garer votre véhicule sans occasionner de gêne pour autrui.
- *De ne pas laisser derrière vous de détritux ou objets pouvant constituer un danger pour des personnes ou animaux.
- *De respecter l'environnement.

Sur le domaine public : cours d'eau domaniaux gérés par le Conseil Départemental. Les propriétaires riverains doivent laisser un espace libre d'une largeur de 3.25m le long de la berge sur lequel pêcheurs et promeneurs doivent pouvoir circuler librement. Là encore, la règle d'or reste le respect d'autrui, des personnes, des biens et de la nature.





Les élèves des écoles maternelle et primaire ont participé cette année encore à des séances de jardinage dans les bacs des écoles mis à disposition par la municipalité. Des réserves à eau sont arrivées pour venir compléter le potager.

Encadrés par leurs enseignants et des membres du Jardinier Sarthois, ils ont découvert la plantation des tomates, poivrons, fraisiers, haricots, épinards, salades et quelques fleurs. Ils ont pu se familiariser avec le pluviomètre et le plantoir.



La section du Jardinier Sarthois compte 64 adhérents dont neuf nouveaux.

Le samedi 08 juillet, elle propose un cochon grillé à la base de loisirs de Mansigné et le mercredi 08 novembre un dîner spectacle à Baugé en Anjou (Maine et Loire).

Réservation 06 06 88 71 67 ou 06 30 36 95 19

Par ailleurs la section vend des casquettes à son effigie au prix de 8 € dont 1€ est reversé aux écoles de Mansigné.



Le samedi 14 Octobre 2023
Les 50 ans du Billard Club de Mansigné

C'est un évènement pour les passionnés de billard français dit « la Carambole », un hommage à Victor REMARS qui fonda le club en 1973 et un moment de découvertes pour les non-initiés.

Un rendez-vous exceptionnel en Sud Sarthe. Une journée où vous aurez l'occasion de voir des démonstrations de « masters », des professionnels du billard qui évoluent à l'échelon national sur un billard de 3,10 mètres !

Ils vous enchanteront par leur adresse car c'est un art de précision et d'anticipation...

Et le soir, le groupe musical Herod clôturera ce jour festif pour le plaisir de tous et toutes.

BILLARD CLUB MANSIGNÉ
FÊTE SES 50 ANS

10h-12h
14h-18h

DÉMONSTRATION DE BILLARD FRANÇAIS

PARTICIPATION DE 2 CHAMPIONS D'EUROPE
JOUEURS ÉVOLUANT EN NATIONALE

LE 14 OCTOBRE 2023 GYMNASSE DE MANSIGNÉ

RESTAURATION LE MIDI SUR PLACE 10 EUROS
RÉSERVATION POUR LE REPAS DINATOIRE DU SOIR 4,50 EUROS
CONTACT RÉSERVATION: manu.billard@outlook.fr ou au 06.45.86.50.35
CONCERT ROCK AVEC LE GROUPE HEROD

Dans le cadre du cinquantenaire du club des Séniors du Lac , un repas ainsi qu'un spectacle a eu lieu le 16 mars dernier où adhérents et Amis du club ont tous passé un moment convivial avec les « Dames sans gênes ».



L'accueil périscolaire, en chiffre pour 2023, c'est 30 enfants matin et soir, des activités manuelles de proposées, ainsi que du jeu libre dans un cadre éducatif et ludique.

L'accueil périscolaire de Mansigné a réalisé avec les enfants des marques-pages pour vos futures lectures sur la plage. Vous en trouverez un qui sera inséré dans votre gazouillette!

Passez de bonnes vacances, on se retrouve à la rentrée!
L'équipe d'animation

Pour faciliter vos démarches de paiement, la commune propose la possibilité de payer les factures du restaurant scolaire par **prélèvement automatique** et adieu chèques, oublis, retards... autant d'angoisses qui ne risquent plus de vous occasionner de lettre de rappel.

La procédure est **très simple, gratuite** et n'entraîne pas de modification dans l'envoi de votre avis des sommes à payer. Ceux-ci indiqueront la date de prélèvement en plus sous le tableau récapitulatif.

Comment en bénéficier ?

Il suffit de venir à la mairie munie d'un RIB pour que nous fassions la démarche ensemble !



En cas de changement de situation ?

Il est possible de revenir au système traditionnel, sur simple demande de votre part.



En cas, de changement de RIB, pensez bien à nous le communiquer en venant en mairie avec le nouveau RIB.

Numéros de rues



Rappel : pour les personnes qui n'ont pas récupéré leurs numéros d'habitation, n'hésitez pas à passer au secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture ! (un courrier d'information avait été envoyé en janvier 2020)

Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Le samedi de 9h à 12h.

Tél : 02 43 46 10 33

Mail : mairiemansigne@wanadoo.fr

facebook develop'mansigné



Nouveau

Ouverture de l'agence postale communale :**LA MAIRIE ET LA POSTE S'ENGAGENT POUR LE MAINTIEN D'UN SERVICE POSTAL DE PROXIMITÉ À MANSIGNÉ**

Depuis le 5 juin, La Poste de Mansigné a changé d'adresse. Les services postaux sont proposés à La Poste Agence Communale située dans les locaux de la mairie. Cette évolution permet aux habitants de conserver les services de La Poste 6 jours/7.

Les habitants de Mansigné peuvent accéder à l'essentiel des services postaux :

- Affranchissement et expédition de lettres, colis et recommandés
- Vente d'enveloppes et emballages « Prêt-à-envoyer »
- Retrait et Dépôt des envois postaux, colis et recommandés compris
- Retrait d'espèces sur compte courant ou épargne du titulaire (jusqu'à 500 euros par semaine)
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier...)
- Dépôt de chèque sur compte courant ou compte épargne

L'agence postale Communale NE FAIT PAS LES ACTIONS SUIVANTES:

- Dépôt en espèces
 - Virement bancaire
 - Nous n'avons pas accès à vos informations bancaires (solde, ...)
- Pour ces 3 actions, il faut vous rendre dans un bureau de poste; les plus près sont Ecommoy, La Flèche et Le Lude.

**La Poste Agence Communale : un partenariat entre la Mairie et La Poste**

Conclu à l'issue d'une phase de concertation, ce partenariat offre à la population un service de qualité et accessible, grâce à un accueil 6 jours sur 7.

La Commune de Mansigné et La Poste ont signé une convention pour pérenniser le service.

La Poste adapte son réseau pour offrir à ses clients un service de proximité accessible

Les mutualisations sous la forme de points de services La Poste Agence Communale et La Poste Relais se poursuivent et de nouveaux partenariats sont mis en place avec les intercommunalités, les offices de tourisme... Toutes ces formes de présence postale innovantes contribuent au maintien d'un service postal de proximité et de qualité sur l'ensemble du territoire.

INFORMATIONS PRATIQUES**La Poste Agence Communale de Mansigné :**

2 place de la Mairie

Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h15

Le samedi : 9h00 – 11h45



L'ESCALE

ÉPICERIE SOLIDAIRE

OUVERTURE D'UNE ÉPICERIE ITINÉRANTE À MAYET ET MANSIGNÉ

L'épicerie solidaire de la Communauté de Communes Sud Sarthe est ouverte depuis le 1er avril 2021. Toutes personnes peut solliciter un accès à l'épicerie en déposant un dossier qu'il peut réaliser avec son référent social ou avec le travailleur social de l'épicerie.

POURQUOI FAIRE ?

- . Pour faire face à une situation financière temporairement difficile,
- . Pour financer un besoin que je ne pourrais pas financer autrement.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- . Je choisis les produits que je veux acheter : produits alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien à un prix compris entre 10% et 30% du coût réel.
- . Je dois utiliser les économies réalisées pour : financer des besoins qui ne l'étaient pas encore, financer des projets utiles et nécessaires à la famille, sortir d'une situation difficile...

CONTACT L'ESCALE

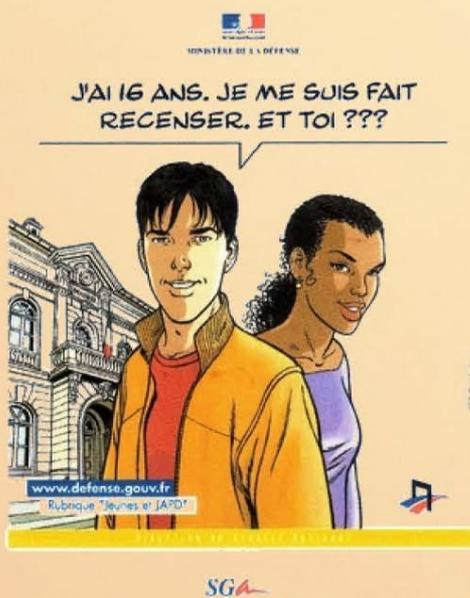
Mme. LETESSIER Chloé

Chargée d'accompagnement social

☎ 06.26.28.58.10

✉ c.letessier@aisp72.org

OBJECTIF CITOYEN



LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des **DROITS**

QUI ?

Garçons et filles de nationalité française

OÙ ?

À la mairie de ton domicile

QUAND ?

Dès 16 ans

AVEC QUOI ?

Votre carte d'identité

Le livret de famille

Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)

- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

- pour l'inscription d'office sur les listes électorales



- CARTE D'IDENTITÉ
- PASSEPORT
- PERMIS DE CONDUIRE
- CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

1. Prendre RDV auprès des 23 Mairies en Sarthe habilitées pour les faire :

*Allonnes	02.43.83.42.01
*Arnage	02.43.21.10.06
*Brûlon	02.43.95.60.28
*Cérans-Fouletourte	02.43.87.80.20
*Changé	02.43.50.33.33
*Conlie	02.43.20.50.35
*Coulaines	02.43.74.35.35
*Ecommoy	02.43.42.10.14
*Fresnay sur Sarthe	02.43.97.23.75
*La Bazoge	02.43.25.40.07
*La Chapelle St Aubin	02.43.47.62.70
*La Ferté Bernard	02.43.60.72.72
*La Flèche	02.43.48.53.53
*La Suze sur Sarthe	02.43.77.30.49
*Le Breil sur Mérize	02.43.89.83.13
*Le Lude	02.43.94.60.04
*Le Mans – Mairie Place St Pierre	02.43.47.38.06
et Mairie annexe de Pontlieue	02.43.47.38.34
*Mamers	02.43.31.50.00
*Montfort le Gesnois	02.43.54.06.06
*Montval sur Loir	02.43.37.18.00
*Sablé sur Sarthe	02.43.62.50.00
*St Calais	02.43.63.15.15
*Villeneuve en Perseigne	02.43.97.80.15



2. Aller sur le site internet : ANTS et créer un compte ou se connecter avec ces identifiants FranceConnect.
3. Compléter la demande en ligne pour le document que vous souhaitez et imprimer le reçu
4. Aller au RDV à la mairie choisie avec le reçu, les photos et les justificatifs demandés
5. Reprendre RDV à la même mairie, après avoir reçu le sms, pour aller chercher le document



LES DÉLAIS SONT TRÈS LONG EN CE MOMENT !

Il vous est conseillé d'anticiper votre demande de rendez-vous...

Idées L'ÉTÉ Sorties



Juillet

28/07 : Loto à la salle polyvalente de Mansigné - US Mansigné

28/07 : Soirée contée « Histoire à mourir debout » de 19h30 à 22h à la Haute Forge à Thoiré sur Dinan – Participation au chapeau

28/07 : Atelier « Des tout petits » sur les écureuils en famille - Carnuta (Jupilles) – 10h30 à 11h30 – 2/4 ans – Tarifs maxi : 5€

29/07 : Fête de la Sardine à la salle polyvalente de Mansigné dès 19h

29/07 : Marché Gourmand nocturne à partir de 19h dans le bourg sous les tilleuls à Marçon

29 et 30/07 : Verneil Express ! – Courses folle en binôme et en auto-stop ! Tarif 10€/pers

30/07 : Atelier famille « Dégustons la forêt » - Carnuta (Jupilles) – à 10h30 - Dès 6 ans – Tarifs maxi : 5€

30/07 : Vide grenier dans le centre bourg de Mansigné

31/07* : Venez à la rencontre de Carolin de K-DEL pour découvrir la ferronnerie d'art – 6 ans et + - 10h à 11h30
240 Zone de la Belle croix Requeil

Août



1/08* : « Escapade nature » animation de médiation animale

2/10 ans – 10h à 11h30 – La Plarderie Marcilly sur Maulne

*Equip'ages

2/08* : Atelier motricité – 0/6 ans – 10h à 11h30 – Gymnase de Pontvallain

2/08 : Balade famille « Les super pouvoirs de la nature » - Carnuta (Jupilles) – 10h30 à 12h30 – Tarifs maxi : 7€

2/08 : Balade nature « La biodiversité à Bercé » - Carnuta (Jupilles) – 14h30 à 16h30 – Dès 8 ans – Tarifs maxi : 7€

3/08* : Géocatching – Dès 6 ans et + - 10h à 12h – Place de l'église Yvré le Pôlin

3/08* : Couture : création d'un totebag – 6 ans et + - 15h à 17h30 – Equip'ages Allée de l'ancienne gare au Lude

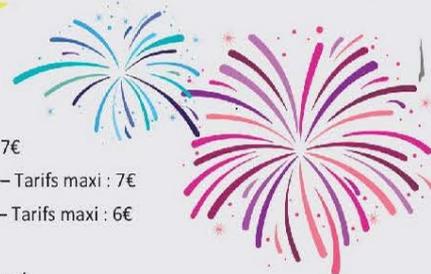
3/08 : Visite aux lampions à 20h30 sur le parvis de l'hôtel de ville – espace Pierre Mendès France à la Flèche – Durée : 2h – Tarif : 5€

Août

Idées Sorties

- 4/08 : Grands jeux en bois, jeux de société - Tous public - 15h - 17h30 - devant l'église Chenu
- 4/08 : Atelier enfant « Les libellules » - Carnuta (Jupilles) - 10h30 à 12h - 5/7 ans - Tarifs maxi : 5€
- 4/08 : Atelier modelage « Les insectes en argiles » - Carnuta (Jupilles) - 14h30 à 16h - 6/12 ans - Tarifs maxi : 5€
- 4/08 : Apéritif musical créole à 18h à Chahaignes
- 5/08 : Fête du blé et du pain au Moulin de Rotrou à Vaas
- 6/08 : « Veillée sous les étoiles » à partir de 21h à côté de la salle d'animation à Marçon - Entrée libre
- 6/08 : Vide grenier dans le centre bourg de 9h à 18h à Jupilles
- 6/08 : Marché artisanal et produits du terroir de 9h à 13h à Vouvray sur Loir
- 6/08 : Atelier famille « Fabrication d'un papier recyclé » - Carnuta (Jupilles) - 10h30 - Dès 4 ans - Tarifs maxi : 5€
- 7/08* : Visite d'une exploitation maraichère - 6 ans et + - 10h à 11h30 - La Courante Luché-Pringé
- 7/08 : Loto sur internet organisé par L'AAPPMA
- 8/08* : Atelier origami - Tous public - 15h à 16h30 - devant la bibliothèque Savigné sous le Lude
- 9/08* : Atelier de motricité - 0/6 ans - 10h à 11h30 - Gymnase Pontvallain
- 9/08 : Grands jeux en bois, jeux de société - Tous public - 15h - 17h30 - Piscine Mayet
- 9/08 : Balade famille « La mare » Carnuta (Jupilles) de 10h30 à 12h30 - Tarifs maxi : 7€
- 9/08 : Sortie ONF « Le vallon de l'Hermitière » Carnuta (Jupilles) de 14h30 à 16h30 - Dès 8 ans - Gratuit
- 10/08* : Chasse au trésor - 6 ans et + - 10h à 11h30 - Mairie La Chapelle aux Choux
- 11/08* : Gribouille patouille - 0/7 ans - 10h à 11h30 - Equip'ages Allée de l'ancienne gare au Lude
- 11/08 : Visite aux lampions à 20h30 devant la mairie - place François de Nicolay au Lude - Durée : 1h30 - Tarif maxi : 5€
- 11/08 : Balade nature « La forêt des tout petit » en famille - Carnuta (Jupilles) - 10h30 à 11h45 - 2/4 ans - Tarifs maxi : 5€
- 11/08 : Atelier enfant « De l'arbre à la construction » - Carnuta (Jupilles) - 14h30 à 16h - 8/12 ans - Tarifs maxi : 5€
- 12/08 : « Marçon classic » Amoureux de belles voitures et le soir spectacle et feu d'artifice à Marçon sur les bords du lac de Varennes
- 12/08 : Concert de Suck Da Head - place de la république à St Paterne Racan - Gratuit
- 13/08 : Vide grenier à St Pierre du Lorouer autour de la salle des fêtes
- Du 13 au 15/08 : Fêtes de la confiture : chasse au trésor dans les jardins, visite du potager, animations aux cuisines médiévales (Après-midi seulement) Château du Lude - Tarifs maxi : 12€
- 13/08 : Visite aux lampions à 20h30 sur le parvis de l'hôtel de ville - espace Pierre Mendès France à la Flèche - Durée : 1h30 - Tarif maxi : 5€
- 14/08 : Concert à la cave de Vaugermain à 20h à Chahaignes
- 14/08 : Fête du Lac à Mansigné sur la Base de Loisirs : Spectacle WOUHAZIF - Rock Français à partir de 21h (gratuit) suivi d'un feu d'artifice
- 15/08 : Fête du Lac à Mansigné sur la Base de loisirs : Concert Stomp Cats - Country Rock à partir de 15h (gratuit)
- 15/08 : Concours de Pétanque ouvert à tous au Boulodrome de Mansigné à 13h30
- 15/08 : Vide grenier au Gré de Mézière à l'aire de jeu à Nogent sur Loir
- 15/08 : Jeux et Repas de Sardines à la plage à Luché-Pringé
- 16/08* : Atelier motricité - 0/6 ans - 10h à 11h30 - Gymnase Pontvallain
- 16/08 : Balade famille « Les cabanes » Carnuta (Jupilles) de 10h30 à 12h30 - Tarifs maxi : 7€
- 16/08 : Balade nature « La forêt en été » - Carnuta (Jupilles) - 14h30 à 16h45 - Dès 8 ans - Tarifs maxi : 7€
- 16/08 : Atelier enfant « Enquête d'indices » - Carnuta (Jupilles) - 14h30 à 16h - 6/12 ans - Tarifs maxi : 6€
- 17/08* : Marche nordique - 6 ans et + - 10h à 11h30 - Le Lude
- 17/08 : Grands jeux en bois, jeux de société - Tous public - 15h - 17h30 - Plage Luché-Pringé
- 18/08* : Olympiades - 5 ans et + - 15h à 17h - Salle polyvalente la Bruère sur Loir
- 18/08 : Visite du Grand Perray - Château médiéval - Durée : 1h30 - RDV au début de la grande allée, côté bourg à la Bruère sur le Loir - Tarifs maxi : 5€
- 18/08 : Balade nature « La forêt en été » - Carnuta (Jupilles) - 14h30 à 16h45 - Dès 8 ans - Tarifs maxi : 7€
- 18/08 : Balade nature « La forêt des tout petits » en famille - Carnuta (Jupilles) - 10h30 à 11h45 - 2/4 ans - Tarifs maxi : 5€
- 18/08 : Atelier enfant « Portrait de forêt » - Carnuta (Jupilles) - 10h30 à 12h - 5/7 ans - Tarifs maxi : 5€
- 19/08 : Soirée Théâtre à 20h « L'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono avec la troupe Assoifés d'Azur - Entrée libre à Marçon
- 19/08 : Spectacle de théâtre et de chansons dans l'église de St Aubin le Dépeint à 15h - Tarifs maxi : 15€
- 19/08 : Concours de Pétanque au stade de Villaines sous Malicorne
- 19/08 : Soirée paëlla au terrain de loisirs des Arches suivi d'un feu d'artifice à 23h à Beaumont sur Dême
- 20/08 : Vide grenier rue de la tour à Beaumont Pied de Bœuf
- 20/08 : Refuge pour animaux « Les Crins verts » portes ouvertes de 14h à 18h à Cré sur Loir

*Equip'ages



Août

- 20/08** : Atelier famille « Musique verte » - Carnuta (Jupilles) – à 10h30 à 12h - Dès 6 ans – Tarifs maxi : 7€
- 21/08*** : Atelier création de bracelets – 6 ans et + - 15h à 17h – Equip'ages Allée de l'ancienne gare au Lude
- 22/08*** : Atelier motricité - 0/6 ans – 10h à 11h30 – Gymnase Pontvallain
- 22/08** : Grands jeux en bois, jeux de société... - Tous public – 15h – 17h30 – Lac Mansigné
- 23/08*** : Journée à la mer – Sortie familiale à la Baule avec 2 départs dont un à 8h Salle des fêtes de Pontvallain
Prévoir pique-nique – Participation : 9€/pers – contact Equip'ages au Lude
- 23/08** : Sortie ONF « La sylviculture » Carnuta (Jupilles) de 14h30 à 16h30 – Dès 8 ans – Tarifs maxi : 7€
- 25/08*** : Ateliers créations imprimante 3D – 6 ans et + - 10h à 12h – Médiathèque Mayet
- 25/08** : Soirée contée par Jeff des Bois & Guth des Prez « La forêt » de 19h30 à 22h - La haute forge à Thoiré sur Dinan – Participation au chapeau
- 25/08** : Atelier enfant « La vie des insectes » - Carnuta (Jupilles) – 14h30 à 16h – 8/12 ans – Tarifs maxi : 5€
- 25/08** : Projection « Superasticot » - Carnuta (Jupilles) – 10h30 - 3/6 ans – Tarifs maxi : 5€
- 25/08** : Concert avec « Rock Légende » à 21h à Marçon – Gratuit
- 26/08** : Visite d'entreprise miellerie « Rêves d'abeilles » - Carnuta (Jupilles) – 10h à 11h30 – Adultes / Ados – Tarifs maxi : 7€
- 26 et 27/08** : Fête de la ruralité (comice) à St Georges de la Couée
- 26 et 27/08** : Comice agricole à la Bruère sur Loir avec un feu d'artifice le 26/08 au soir
- 26 et 27/08** : Comice agricole à La Flèche
- 26/08** : Guinguette à partir de 19h Etang des Arguillonnières à Neuville le Roi – Restauration sur place en musique
- 27/08** : Vide grenier à Pontvallain
- 27/08** : Visite guidée « Amusons-nous au musée » - Carnuta (Jupilles) – à 10h30 à 12h - Dès 5 ans – Tarifs maxi : 7€
- 29/08*** : Balade et découverte nature avec le CPIE – 0/6 ans – 10h à 11h15 – Espace naturelle de la Prée d'Amont Vaas
- 30/08*** : Atelier création de cosmétiques – 12 ans et + - 10h à 11h30 – Equip'ages Allée de l'ancienne gare au Lude
- 30/08** : Balade famille « La forêt habitée » Carnuta (Jupilles) de 10h30 à 12h30 – Tarifs maxi : 7€
- 30/08** : Sortie ONF « La vie du sol » Carnuta (Jupilles) de 14h30 à 16h30 - Dès 8 ans - Tarifs maxi : 7€

*Equip'ages :

Merci de réserver avant au 02.85.29.12.08 – 07.57.43.09.64 ou par mail : familles@comcomsudsarthe.fr



Pour toutes questions, merci de contacter l'office de tourisme de la Flèche au 02.43.38.16.60 ou sur le site : www.vallee-du-loir.com et par mail : info@vallee-du-loir.com





Deux services proches de vous ! France services & Accompagnement numérique

France-Services est un dispositif d'accompagnement de proximité pour toute personne en questionnement ou en difficulté dans ses démarches administratives de la vie quotidienne.



Les missions des agents France Services Sud Sarthe

- L'information sur les démarches administratives,
- L'orientation vers un professionnel pour une réponse adaptée,
- L'accompagnement sur la navigation des sites administratifs,
- La simulation de droits,
- Le conseil, en appui des partenaires pour la résolution de situations complexes
- L'aide dans vos déclarations en ligne (déclaration de revenus, de ressources à la CAF, renouvellement des documents administratifs (carte vitale, carte nationale d'identité, permis de conduire, carte grise...))



Les permanences France Services

7 permanences sur les communes de Chenu, Le Lude, Luché-Pringé, Mansigné, Mayet, Vaas, Yvré-le-Pôlin). Contactez le **02.85.29.07.11** pour connaître les permanences proches de chez vous.

Le service numérique s'adresse à toute personne, débutante, de niveau intermédiaire ou confirmé, curieuse, intéressée ou passionnée. Ce service propose un accompagnement adapté à l'usage informatique afin d'apprendre ou approfondir les usages des différents environnements numériques. Des ordinateurs peuvent être mis à votre disposition.



Les permanences du service numérique

4 permanences sur les communes du Lude, Mansigné, Mayet et Yvré-le-Pôlin. Contactez l'animateur numérique du territoire au **06.38.79.08.93** qui saura répondre à vos attentes !



Tarifs 2023



Mini golf

Du 16 avril au 16 octobre 2023

Adulte à partir de 16 ans : 3,10 € / Enfant (6 à 15 ans) : 2,20 €

Carnet de 10 tickets enfant : 13,80 €

Carnet de 10 tickets adulte : 24,20 €

Vélo électrique

Toute l'année, à l'accueil du camping

Location 1 Vélo | Journée : 35 euros, ½ journée : 14 euros

Location 2 vélos | ½ journée : 25 euros, Journée : 20 euros €

2 vélos à assistance électrique disponibles



Piscine

Sam. 1er & dim. 2 juillet puis du 8 juillet au 30 août

Du mardi au dimanche : 11h à 13h et 14h à 19h

Enfant (6 à 15 ans) : 2,20 €

Adulte à partir de 16 ans : 3,10 €

Carnet de 10 bains enfant : 13,80 €

Carnet de 10 bains adulte : 24,20 €

Swin-golf

Ouvert toute l'année

Adulte et + 12 ans : 7 €

Enfant moins de 12 ans : gratuit

Location 1 canne +1 balle : 1 €

Carnet de 10 tickets : 60 €

Abonnement annuel : 100 €



Pédalo, paddle, canoë

Aventure nautique

Du mercredi au dimanche à partir du 07 juillet au 28 août

(possiblement les lundis et les mardis selon la météo)

Réservation : <https://www.aventureonautique.fr/>

Plus d'information sur : www.basedeloisirmsaigne.com

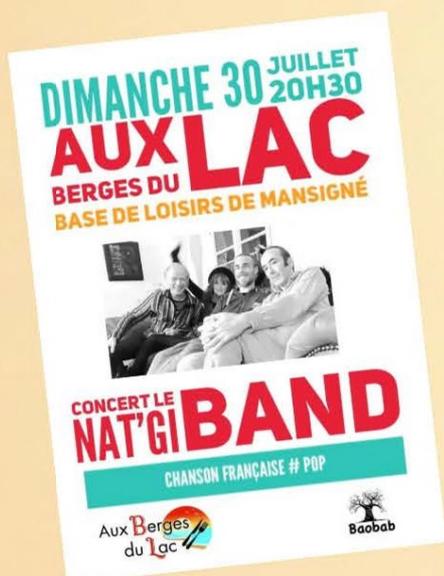


BAR - RESTAURANT

Route du Plessis
72510 Mansigné
Tél.: 02.44.52.59.02

AOUT

~ Jeudi 3 :	<i>Concert " Scène Ouverte"</i>	20h30
~ Vendredi 4 :	<i>Voyce "Ketty et Alizee" en Concert</i> <small>(variété française, pop anglais populaires)</small>	20h30
~ Samedi 5 :	<i>Mr Fabien en Concert</i> <small>(variété française et internationale)</small>	20h30
~ Dimanche 6 :	<i>Moon Cerenade en concert</i> <small>(pop - rock - funky)</small>	21h00
~ Jeudi 10 :	<i>Karaoké "Amimé par Fabien Simon"</i>	20h30
~ Vendredi 11 :	<i>Soirée Ambiance</i>	21h30
~ Samedi 12 :	<i>L'Aventure Musicale en Concert</i> <small>(disco funk variété)</small>	20h30
~ Lundi 14 :	<i>Fête du Lac</i>	19h00
~ Mardi 15 :	<i>Caric'Acteur</i>	20h30
~ Jeudi 17 :	<i>Concert " Scène Ouverte"</i>	20h30
~ Vendredi 18 :	<i>Soirée Ambiance</i>	21h30
~ Samedi 19 :	<i>Concert</i>	20h30
~ Jeudi 24 :	<i>Karaoké "Amimé par Fabien Simon"</i>	20h30
~ Vendredi 25 :	<i>Soirée Ambiance</i>	21h30
~ Samedi 26 :	<i>The Stomp Cats en Concert</i> <small>(rockabilly)</small>	20h30
~ Dimanche 27 :	<i>Sardou Dans la Peau</i>	20h30
~ Mercredi 30 :	<i>Dame de Caro en Concert</i> <small>(pop funk variété)</small>	20h30
~ Jeudi 31 :	<i>Betty "La Magicienne"</i>	21h00
<u>Septembre</u>		
~ Vendredi 1er :	!!! La Dernière !!! <i>Soirée Ambiance</i>	21h30
~ Samedi 2 :	<i>Mr Fabien en Concert</i> <small>(variété française et internationale)</small>	20h30





Une aide pour la gestion raisonnée de l'eau

Le Département crée une action en faveur d'une gestion raisonnée de l'eau, en proposant une aide à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie.

Le Conseil départemental, en séance du 21 octobre 2022, a voté les crédits nécessaires pour le **soutien financier auprès des particuliers propriétaires privés et des collectivités pour toute acquisition et installation de systèmes de récupération des eaux de toitures, neuf de couleur opaque et d'une capacité minimale de 1 000 L (consultez les conditions d'éligibilité sur la fiche d'aide).**

Avec le dérèglement climatique, l'eau est une vraie préoccupation. En effet, la Sarthe est confrontée à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents ainsi qu'une augmentation des températures moyennes et une réduction du volume des précipitations estivales. Dans ce contexte, l'eau de pluie est une ressource précieuse, qui peut être utilisée pour l'arrosage des plantes d'intérieures, des jardins et potagers, le lavage d'outils et de voiture, de cours extérieures, d'allées.

Cette mesure intervient dans le cadre de sa politique de développement durable et de préservation des ressources naturelles. Le Conseil départemental de la Sarthe souhaite :

- encourager et favoriser les initiatives individuelles permettant d'utiliser l'eau de pluie pour arroser les jardins ;
- réduire ainsi la consommation d'eau potable.

Pour le particulier, c'est aussi une installation qui permet de **réduire ses rejets de pluie dans les réseaux publics et de faire des économies sur sa facture d'eau.**



Quel est le montant ?

Le taux de cette aide est fixé à **50 % du coût TTC de l'acquisition**, avec un **plancher d'aide de 100 €** et un **plafond de 500 €**.

Comment faire la demande d'aide ?

Téléchargez sur le site internet : <https://www.sarthe.fr/developpement-territoires-environnement/sarthe-durable> :

- le **dossier de demande de subvention**, à remplir et à retourner au service Eau et rivières domaniales, accompagné de toutes les pièces justificatives ;
 - l'**attestation sur l'honneur** ;
- la **fiche de présentation pour plus d'informations.**

À noter : la demande pour l'autocollant du Département de la Sarthe est à adresser au service Eau et rivières domaniales (coordonnées dans les documents).

TENSION ATTENTION



Protégez-vous du risque électrique !

L'été est propice aux loisirs, moments de détente ou encore aux travaux. Quelle que soit l'activité que vous pratiquez : pêche, ULM, parapente, bricolage... ou les modifications que vous souhaitez opérer chez vous : élagage, réhaussement de terrain, réfection de toit... Gardez l'œil ouvert et ayez les bons réflexes.

Quelques conseils :

- Restez éloigné des ouvrages électriques
- Ne tentez pas de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique.
- Téléchargez l'application Ligne Alerte pour identifier les lignes électriques autour de vous



Comment agir en cas d'incident ?

- 1- Interdire l'accès pour prévenir un autre accident.
- 2- Rester à distance des personnes concernées si elles sont encore en contact avec l'ouvrage électrique pour éviter d'être vous-même électrisé(e) voire électrocuté(e).
- 3- Alerter en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (police) ou le 112 (n° d'appel d'urgence unique européen).

N°Urgence Dépannage Électricité

Pour les particuliers :
09 726 750 XX
(XX = N° du département)

Pour les collectivités :
0 811 01 02 12 + code INSEE
Appels non surtaxés.

Pour toute information complémentaire, contactez votre interlocuteur privilégié Enedis ou rendez-vous sur Tension-Attention.fr.

ENEDIS



Le réseau
de transport
d'électricité



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS "À MON ÂGE, JE NE PENSAIS PAS ÊTRE À RISQUE."

HÉLÈNE, 64 ANS

Le dépistage du cancer du col de l'utérus, c'est tous les 3 ans de 25 à 30 ans et tous les 5 ans, de 30 à 65 ans.



Pour en savoir plus, parlez-en avec votre médecin ou votre sage-femme ou rendez-vous sur e-cancer.fr



Il existe des aides financières « Bonus Vélo » que l'Etat a prolongé afin d'aider financièrement les personnes pour l'achat d'un vélo électrique ou classique neuf et répondant aux critères d'éligibilité.

Depuis le 1er Janvier 2023, afin de favoriser l'équipement des ménages et notamment des plus précaires, les aides à l'achat de vélo sont prolongées sur l'ensemble de l'année 2023, dans une démarche de préservation énergétique.



En effet, les critères d'éligibilités ont été rehaussés dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).

Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 euros, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.



Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles sur le site internet : <https://www.agence-france-electricite.fr/actualites/bonus-velo/>

Pour obtenir cette aide, vous devez déposer votre demande sur le site : <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

Nouveau

Le point d'apport volontaire près de la piscine a été déplacé près des ateliers municipaux, Route de Pontvallain.

Ne Pas déposer de sac aux pieds des containers.



DÉCHÈTERIES



NOUVEAUX HORAIRES EN 2023

Déchèterie du Lude (la bonne cirasière) 02 43 94 13 73			Déchèterie de Verneil-le-Chétif (l'auserain) 02 43 46 73 30		
Lundi	9 h 30 - 12 h 30	fermé	Lundi	fermé	14 h 00 - 17 h 00
Mardi	9 h 30 - 12 h 30	fermé	Mardi	fermé	14 h 00 - 17 h 00
Mercredi	fermé	14 h 00 - 17 h 00	Mercredi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Jeudi	9 h 30 - 12 h 30	fermé	Jeudi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Vendredi	fermé	14 h 00 - 17 h 00	Vendredi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Samedi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00	Samedi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00

Déchèterie de Oizé (rte de Mansigné) 02 43 77 03 22			Déchèterie de Montval-sur-Loir (rue de la vieille gare - Château-du-Loir) 02 43 46 72 24		
Lundi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00	Lundi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00
Mardi	fermé	14 h 00 - 17 h 00	Mardi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Mercredi	9 h 30 - 12 h 30	fermé	Mercredi	fermé	14 h 00 - 17 h 00
Jeudi	9 h 30 - 12 h 30	fermé	Jeudi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Vendredi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00	Vendredi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00
Samedi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00	Samedi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00



En cas de conditions climatiques exceptionnelles (fortes chaleurs) en juillet et en août :



ouverture des déchèteries de 7H30 à 12H30* (fermeture l'après-midi)

*Ces horaires s'appliqueront pour toutes les déchèteries durant toute la semaine. Informations communiquées via les réseaux sociaux du Syndicat ou en contactant votre mairie.

Merci de prendre vos précautions afin de permettre la fermeture des sites aux horaires indiqués à l'entrée.

Consignes de tri : évitons les erreurs !

Sur le Syndicat du Val de Loir, en moyenne 25% du contenu des bacs jaunes et des colonnes de tri n'est pas recyclé car il s'agit d'erreurs. Quelles en sont les raisons ? Explications.



Erreurs de tri ... Comment sont-elles déterminées ?

Les déchets déposés dans les bacs jaunes et les colonnes de tri sont triés par matière au centre de tri Valorpôle au Mans. Régulièrement, des échantillonnages, encore appelés « caractérisations », sont effectués. Ils permettent notamment d'analyser les erreurs de tri.

Quelles sont les erreurs de tri ?

Les erreurs peuvent être dues à un mauvais déchet jeté ou à un mauvais geste de tri.

❶ Les déchets non acceptés :

Les ordures ménagères



Les ordures ménagères, mais aussi les sacs d'aspirateurs, les couches ne sont pas recyclables.

De plus, jetés dans le bac de tri, ils souillent les autres déchets et limitent la possibilité de les recycler.

Enfin, cette pollution génère des problèmes d'hygiène et de sécurité des agents.

Les objets



Seuls les **EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE RECYCLENT** et donc sont acceptés dans le bac jaune ou la colonne de tri.

Les objets, les jouets,.. même en plastique ou en métal sont interdits. Leur présence au centre de tri peut même entraîner des dysfonctionnements des machines !

Selon leur nature et leur taille, ils doivent être soit jetés avec les ordures ménagères, soit déposés en déchèterie.

Les textiles



Les vêtements usés peuvent être recyclés mais s'ils sont déposés au bon endroit, à savoir dans les bornes textiles installées sur le territoire du Syndicat (adresses sur www.refashion.fr/citoyen/).

Jetés avec les déchets recyclables, ils sont considérés comme des erreurs de tri et seront incinérés. Quel dommage...

Le verre. Certes il est recyclable mais s'il est déposé dans les conteneurs à verre. Jeté dans le bac jaune ou la colonne de tri il est considéré comme un intrus, une erreur. Il ne sera donc pas recyclé !



❶ Les mauvais gestes de tri :

Les déchets recyclables enfermés dans des sacs, les déchets emboîtés



Pour gagner de la place dans notre bac de tri, nous avons tendance à emboîter nos déchets les uns dans les autres. Or, cette pratique bloque la possibilité de les recycler.

En effet, dans le camion de collecte, les déchets sont légèrement compactés. Arrivés au centre de tri, les emballages compactés et emboîtés sont devenus indissociables et par conséquent ils ne peuvent plus être triés en vue de leur recyclage.

Il faut donc laisser ses déchets **EN VRAC** dans le bac jaune et la colonne de tri.

Pour gagner de la place la meilleure technique est d'écraser vos bouteilles et plier vos cartonnettes.

Les emballages ayant des restes de contenu



Les emballages jetés dans les contenants de tri ne doivent pas être lavés mais **VIDÉS !**

Il n'est pas rare de retrouver une bouteille plastique quasi pleine parmi les déchets recyclables. Considérée comme une erreur, elle ne sera alors pas recyclée !

Erreurs de tri = surcoût pour le Syndicat

Un déchet mal trié représente un coût non négligeable pour le Syndicat. En effet, les erreurs de tri sont envoyées à l'usine d'incinération du Mans, ce qui est facturé à la collectivité. Alors pensez-y :

Le déchet qui coûte le moins cher est celui qui part dans la bonne filière !

En cas de doute, et pour rester informé, des outils sont à votre disposition !

- Le site internet www.syndicatvaldeloir.fr
- L'alerte infos (inscription via le site du Syndicat)
- La page facebook Syndicatvaldeloir
- L'application Illiwap (gratuite)

Le Syndicat du Val de Loir se tient également à votre disposition au 5 bis bd Fisson au Lude.

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Mardi et jeudi : 9h-12h (fermé l'après-midi au public)

Mercredi : accueil téléphonique uniquement de 9 à 12h et de 14h à 17h (pas d'accueil au public)

Téléphone : **02 43 94 86 50**

Mail : contact@syndicatvaldeloir.fr



Syndicat Mixte du Val de Loir
pour collectes et traitement
des déchets



Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous avez des questions sur l'emploi, la formation, la santé... ? Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches professionnelles ? Est-ce que vous avez pensé à la Mission Locale ?

En venant à la Mission Locale, vous trouverez une équipe attentive à vos besoins et vos projets professionnels. L'objectif est après un diagnostic, de trouver une solution adaptée à chaque situation en proposant un accompagnement global : orientation, formation, emploi, santé, logement, budget...

La Mission Locale Sarthe et Loir, c'est quoi ?

Située à La Flèche, Sablé-sur-Sarthe et Montval-sur-Loir, la Mission Locale Sarthe et Loir intervient en Sud Sarthe. Pour être au plus près des jeunes, nous avons également 16 permanences assurées par nos conseiller(ère)s dans les mairies, centres sociaux....

Les permanences de la Mission Locale à Mansigné

Sur la commune de Mansigné, notre équipe est présente deux fois par semaine à la mairie :

Lundi (toute la journée) : Sur rendez-vous

Vendredi après-midi (dans le cadre d'un accompagnement pour le Contrat d'Engagement Jeunes) :
Les jeunes ont la possibilité d'avoir rendez-vous avec leur conseillère à Mansigné.

Les coordonnées

Antenne de La Flèche : 02.43.45.23.08 / lafleche@ml-sartheloir.fr

Suivez- nous sur nos réseaux sociaux et site internet : <https://bit.ly/3kTeKnW>



POUR LIMITER VOS DEPLACEMENTS EFFECTUEZ VOS DEMARCHES EN LIGNE

Trouver une brigade ou un commissariat

Localiser et contacter un service de gendarmerie ou de police assurant un accueil des victimes.

www.interieur.gouv.fr/contact/contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police

Pré-plainte en ligne

Déposer une plainte pour atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un rendez-vous est ensuite fixé avec l'utilisateur pour signer sa plainte.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Malveillance sur Internet

Je suis victime de spam électronique, piratage d'un compte, hameçonnage, rançongiciels, faux sites de vente en ligne, fausse petite annonce...

www.cybermalveillance.gouv.fr

Signalement sur Internet

Pédophilie et pédopornographie, racisme, antisémitisme, xénophobie, incitation à la haine raciale, ethnique et religieuse, terrorisme, escroquerie... signaler un contenu suspect ou illicite avec PHAROS.

www.internet-signalement.gouv.fr

Brigade Numérique

Pour toute situation non-urgente, échanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.

contacterlagendarmerie.fr

Violences sexuelles et sexistes

- Signaler des faits de violences sexuelles ou sexistes, que vous soyez victime ou témoin ;
- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

Fraude à la carte bancaire

PERCEVAL : Les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte. Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526

CORONAVIRUS

Accéder aux informations officielles et aux attestations :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

ou par téléphone : 0800 130 000

📞 En cas d'urgence : composez le 17



TORTILLA AUX POIVRONS CHORIZO

Ingrédients:

- 200 g de chorizo frais
- 3 poivrons multicolores
- 2 grosses pommes de terre
- 2 tomates
- 1 gros oignon
- 3 gousses d'ail
- 8 à 10 oeufs
- 1 cuil. à soupe de persil haché
- 1 cuil. à soupe de coriandre hachée
- huile d'olives
- 1 cuil. à café de sucre en poudre
- sel et poivre



Explications:

1. Faites cuire les pommes de terre 10 mn à l'eau bouillante. Elles doivent être encore un peu fermes. Coupez-les en rondelles pas trop fines.
2. Faites griller le chorizo puis déposez-le sur un papier absorbant. Découpez-le en rondelles assez épaisses.
3. Lavez et égrainez les poivrons. Coupez-les en tranches.
4. Lavez les tomates, coupez-les en rondelles.
5. Epluchez l'oignon et coupez-le en quartiers.
6. Dans une poêle à fond épais, versez un filet d'huile d'olives et faites revenir à feu vif les poivrons, les oignons et les gousses d'ail non épluchées. Saupoudrez du sucre, salez et poivrez et laissez dorer légèrement les légumes en soulevant pour remuer.
7. Dans une autre poêle huilée, faites revenir les rondelles de tomates des 2 côtés 30 secondes.
8. Préchauffez votre four à 190°.
9. Dans un cul de poule cassez les oeufs, poivrez et salez puis ajoutez le persil et la coriandre. Fouettez-les en omelette et incorporez délicatement les tranches de pommes de terre.
10. Pour avoir une tortilla régulière, j'ai préféré la faire au four.
11. Beurrez votre moule à gâteau puis chemisez le fond d'un rond de papier cuisson. Versez un filet d'huile d'olives puis l'omelette aux pommes de terre. Déposez la moitié des rondelles de chorizo, les légumes, sans les tomates, en ayant pris soin d'ôter l'ail au préalable. Dispersez les rondelles de chorizo restantes et enfournez pour 30 à 40 mn.
12. 10 mn avant la fin de la cuisson, déposez les tranches de tomates.
13. Sortez la tortilla du four et laissez-la refroidir quelques minutes avant de la démouler en la retournant sur une assiette. Posez votre plat de service au dessus de la tortilla et retournez-la à nouveau.
14. Servez la tortilla aux poivrons et chorizo chaude ou froide.

TIRAMISU AU CITRON ET LIMONCELLO

INGRÉDIENTS / POUR 6 PERSONNES

- 18 BISCUITS À LA CUILLÈRE
- 3 GROS OEUFS
- 140 G DE SUCRE
- 250 G DE MASCARPONE
- 3 CITRONS JAUNES BIO
- 10 ML DE LIMONCELLO



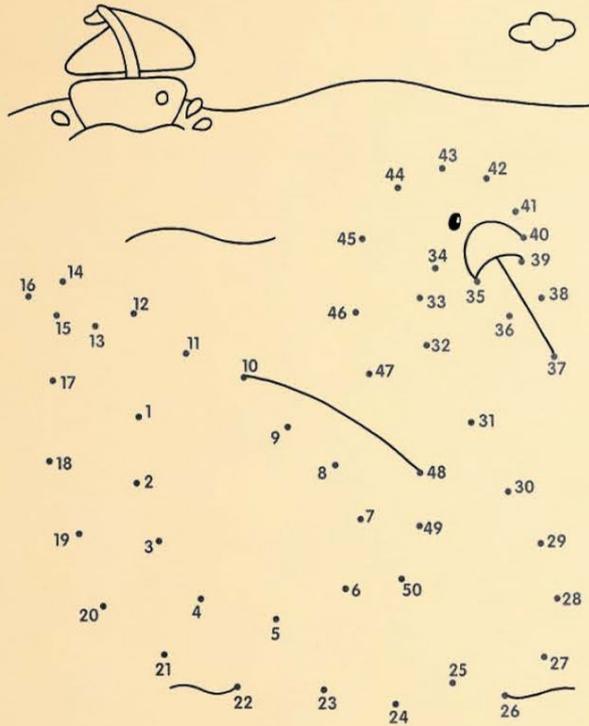
- 1 - fouettez les jaunes d'oeufs avec 60 g de sucre au fouet électrique jusqu'à ce que le mélange blanchisse et double de volume. ajouter le mascarpone en plusieurs fois en continuant de fouetter. prélever les zestes des deux citrons. faites le jus d'un citron. incorporer les zestes et le jus dans la préparation de mascarpone.
- 2 - battre les blancs en neige avec quelques gouttes de jus de citron. incorporer doucement 50 g de sucre. ajouter les blancs en neige fermes au mascarpone. préparer le sirop en mélangeant le limoncello, le jus des deux citrons et les 30 g de sucre restant.
- 3 - imbiber les biscuits avec le sirop et les répartir dans les verrines. recouvrir avec la crème au mascarpone. saupoudrer de zestes de citron en guise de décoration. placer au frais minimum 4 heures.

LA MARINADE DU CHEF POUR CET ETE POUR VOS GRILLADE (PAR CHRISTOPHE)

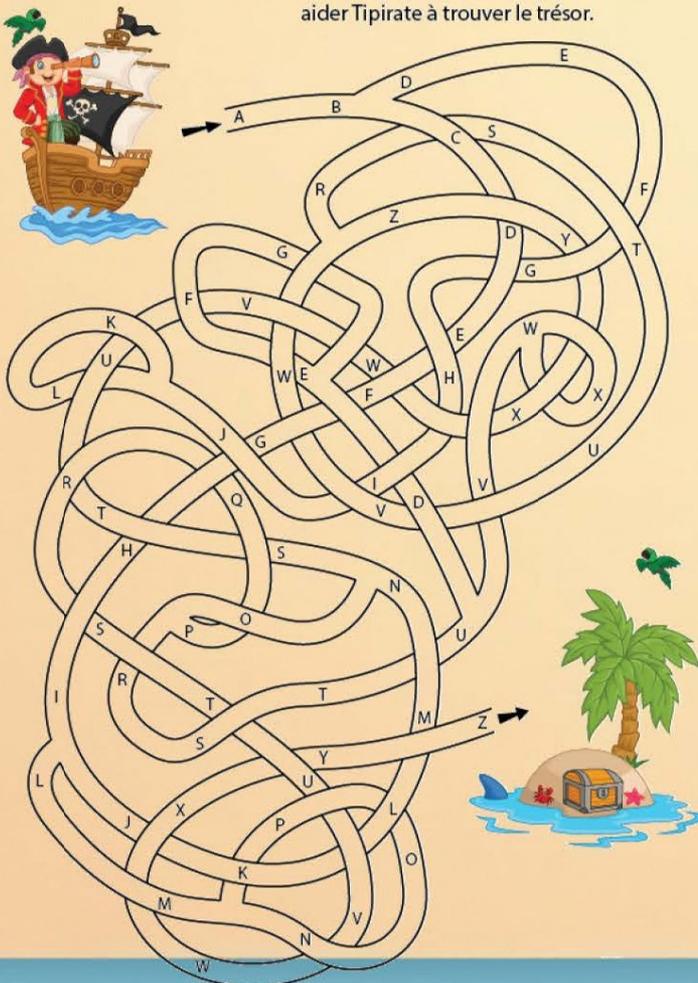
- 2 CUILLÈRES À SOUPE DE MIEL
- 2 CUILLÈRES À SOUPE DE SAUCE SOJA
- 2 CUILLÈRES À SOUPE DE JUS DE CITRON
- 1 CUILLÈRE DE GINGEMBRE FRAIS HACHÉ



Entoure les 7 différences entre les deux dessins



Suis les lettres de l'alphabet dans le bon ordre pour aider Tipirate à trouver le trésor.



Pour des raisons de confidentialité, nous ne citons plus le nom de famille des nouveau-nés et des mariés.

NAISSANCES

Lyana née le 3 janvier 2023

Ambre née le 30 avril 2023



MARIAGES

Christine et David mariés le 11 mars 2023

Elise et Benoit mariés le 17 juin 2023

Rachelle et Dimitri mariés le 01 juillet 2023



DÉCES

Simone DOIRE veuve COUBARD décédée le 10 janvier 2023
Nadine GILBERT épouse BENOIST décédée le 10 février 2023
Marie LENFANT veuve FLAMEIGH décédée le 24 février 2023
Claudine NICOLLE veuve MONNIER décédée le 1 mars 2023
Odette CAILLET veuve MOREAU décédée le 9 mars 2023
Henri BRIFFAUT décédé le 12 mars 2023
Thérèse LEMERT veuve BOUGREAU décédée le 1 avril 2023
Gianina DOMIZI veuve DIRIS décédée le 27 avril 2023
Jacky BOUCLET décédé le 28 avril 2023
Renée COISNON veuve BAROUX décédée le 12 mai 2023
Bernard THIBERGE décédé le 26 mai 2023
Raymond MARAIS décédé le 24 juin 2023



Pensées auprès de nos concitoyens qui nous ont quittés.

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT	17 POLICE SECOURS	Pôle Santé Sarthe et Loir Le Bailleul 02.44.71.30.30	Centre Hospitalier du Mans 02.43.43.43.43	S.O.S. Amitiés 02.43.84.84.84
18 SAPEUR- POMPIERS	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	115 HÉBERGEMENT D'URGENCE	Pôle Santé Sud Le Mans 02.43.78.38.38	Anti poison Angers 02.41.48.21.43	CONCILIATEUR DE JUSTICE sur R.D.V. 02.43.46.30.47
119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	3977 MALTRAITANCES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES	3919 VIOLENCES CONJUGALES	SIDA Info Service 0 800 840 800	ADMR 02.43.72.05.00	

MANSIGNÉ MÉDECINS 02.43.46.14.47	MANSIGNÉ PHARMACIE 02.43.46.10.46	MANSIGNÉ CABINET D'INFIRMIÈRES 02.43.46.39.81	MANSIGNÉ AMBULANCES 02.43.46.38.38	MANSIGNÉ CABINET VÉTÉRIKAIRE 02.43.46.58.95
	MANSIGNÉ ÉCOLE MATERNELLE 02.43.46.14.33	MANSIGNÉ ÉCOLE PRIMAIRE 02.43.46.14.32	MANSIGNÉ RESTAURANT SCOLAIRE 02.43.46.43.42	



Vous avez **TROUVÉ** ou **PERDU** un objet ?
Ayez le réflexe **SIMPLE** et **EFFICACE** !

Déposer l'objet en mairie, elle se chargera de le signaler via facebook.

Vous chercher votre objet égaré, envoyez-nous un message sur :
mairiemansigne@wanadoo.fr ou contactez-nous au 02.43.46.10.33.

